



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15957

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1959

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 330 883 752

Siret : 330 883 752 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210125000

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 223243S1244000/001 494224/20

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 223243S1244000/001 494224/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : ENTREPRISE ANDRE BRUSSELLE ET FILS

29 RUE ERNESTINE
95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 01 39 61 96 29

Portable :

Site Internet : www.brusselle-couverture95.com

E-mail : abrusselle@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GROSPIERRE GUILLAUME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/02/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/02/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	17/05/2022
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	17/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.